

Architecture et urbanisme

Un nouveau lieu de dialogue

Lausanne prévoit la mise en place d'une commission d'urbanisme et d'architecture. Quel est son rôle et qui la compose?

Christiane von Roten SIA Vaud

En 2018, le président de la Confédération, Alain Berset, signait avec les ministres européens de la Culture la «Déclaration de Davos» afin de garantir une culture du bâti de qualité. Les acteurs de l'environnement bâti que sont les architectes, ingénieurs et ingénieures, urbanistes et architectes paysagistes de notre pays sont désormais accompagnés d'engagements politiques bienvenus pour défendre la préservation du patrimoine bâti et la qualité durable du domaine de la construction.

Sans instruments adéquats pour garantir cette qualité, les effets sur le paysage naturel et construit peuvent être malheureux. Le concours d'architecture représente depuis des décennies un instrument efficace mais cela ne suffit pas; d'autres moyens doivent être mis en œuvre afin que la qualité du bâti soit garantie à chaque étape du développement d'un projet, de sa conception à sa réalisation.

Une étape cruciale de ce long processus est le moment de la mise à l'enquête. Ce moment où tout un chacun peut s'opposer à un projet jugé trop haut, trop proche, trop moche. Et c'est le moment où les autorités locales ont un rôle primordial à jouer: après consultation auprès des services de la ville, récolte des préavis et des oppositions éventuelles, la décision finale incombe à la Municipalité, qui a toute légitimité pour juger de l'intégration et de l'esthétique d'un projet.

Depuis longtemps, de nombreuses villes de Suisse se sont dotées de «Commissions d'urbanisme et d'architecture» pour échapper à tout jugement arbitraire. Le syndic de la Ville de Lausanne, Grégoire Junod, s'est engagé à mettre en place une telle commission cette année encore et nous nous en réjouissons. Car, même si elle ne sera que consultative, une telle commission offrira à la Mu-

nicipalité un avis d'expertes et d'experts et l'appui de professionnelles et de professionnels du bâti engagés, sans enjeux électoralistes.

Afin d'assurer une entière indépendance à la commission, il est essentiel qu'une majorité de ces expertes et de ces experts ne soient pas impliqués dans les affaires locales pour porter un regard neutre sur les projets à analyser.

Recommandations

Les villes de Baden, Bâle, Bienne, Genève, Lucerne, Uster, Zoug et Zurich ont toutes leurs propres commissions aux approches diverses. Elles se sont réunies lors d'une journée organisée par la FAS (Fédération des architectes suisses) en 2017 à Lucerne et ont édité un document qui explique leur fonctionnement et émet des recommandations (à commander sur www.bsafas.ch)

L'experte ou l'expert dont il est question dans de telles commissions, à savoir l'architecte, l'urbaniste, ou encore l'architecte paysagiste, met ses compétences professionnelles au service de la société. Les métiers du bâti évoluent sans cesse avec les modes de vie et sont intrinsèquement liés aux usagers; c'est pour eux qu'est façonné notre paysage, dans le respect d'une culture commune.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) n'a de cesse de s'engager dans le dialogue afin d'offrir un cadre à des solutions architecturales et urbanistiques durables, au service de la collectivité. Elle promeut le débat nécessaire à toute culture: si le débat sur l'intégration et l'esthétique d'une nouvelle construction, d'une rénovation, ou d'une surélévation doit avoir lieu, doit-il se faire sur la place publique, au sein d'une commission, ou tristement devant le juge?

La SIA invite chaque citoyenne et chaque citoyen à chercher l'avis et le soutien des professionnelles et des professionnels que nous représentons.

Événement

Débat public: Conférence-débat Urbanités sur le thème de la commission d'architecture et d'urbanisme, lundi 2 septembre à 18 h 30, F'ar, forum d'architectures, av. Villamont 4, Lausanne. Entrée libre.

Un mandat de surélévation



● Surélévation à la Dent d'Oche à Lausanne, mandat privé, bureau

farra zouboulakis & associés, architectes urbanistes.

Un nouvel édifice public



● Collège En Dallaz à Bussigny, mandat public, Studio Montagnini

Fusaro avec butikofer de oliveira vernay architectes.